

RAPPORT N° 365 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 10 DECEMBRE 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 3 au 10 décembre 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins huit (8) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore aussi les cas d'une (1) personne qui a été grièvement blessée, d'une (1) femme qui a été torturée par la police puis arrêtée et détenue arbitrairement ainsi que de cinq (5) militants du parti CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie) qui ont été arbitrairement arrêtés et détenus en province de Makamba à cause d'un conflit de leadership.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans l'après-midi de dimanche 4 décembre 2022, un corps sans vie d'un vieil homme non identifié a été retrouvé sur la colline de Karurama au niveau de la 7^{ème} transversale de la commune de Rugombo, dans la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi), tout près de la rivière Rusizi séparant le Burundi de la République Démocratique du Congo (RDC).

Selon des sources locales, des bergers de chèvres ont découvert le corps de la victime qui était tout nu et ont alerté des militaires d'une position proche du lieu de la découverte lugubre. Le corps a été directement enterré sur place par des Imbonerakure de la ligue des jeunes du parti au pouvoir sur l'ordre de l'administration communale.

- Dans la matinée de lundi 5 décembre 2022, le corps sans vie d'une femme identifiée comme Alice Ntahokagiye, âgée de 35 ans, a été retrouvé au quartier 9 de la zone de Ngagara de la commune urbaine de Ntakangwa, dans la ville de Bujumbura (ouest du Burundi), devant l'entrée de l'ex-SODECO (Société de déparchage et de conditionnement du café).

Selon les témoins de la découverte macabre, le corps d'Alice Ntahokagiye, originaire du quartier de Mutakura de la zone de Cibitoke dans la même ville de Bujumbura et ancienne employée de la Pharmacie Salama, était déshabillé. Des sources locales révèlent que, pendant la nuit vers 1 heure du matin, des agents de sécurité du Général de Brigade de police Isidore Ndiokubwayo ont emmené au cachot de la zone de Ngagara un homme non encore identifié et Alice Ntahokagiye ligotés ensemble l'un contre l'autre et en très mauvais état de santé suite aux coups qui leur avaient été infligés au domicile de ce Général de police mais que l'OPJ de garde a refusé de les placer en garde à vue. Le sort de cet homme reste inconnu pour le moment.

SOS-Torture Burundi demande l'ouverture d'une enquête indépendante pour déterminer les circonstances et les auteurs du meurtre d'Alice Ntahokagiye, de même que le sort de l'homme qui était avec elle, afin de les punir conformément à la loi.

- Dans la matinée de lundi 5 décembre 2022, le corps sans vie en décomposition d'une femme non identifiée a été découvert sur la colline de Rusosoro en commune de Rugombo de la province de Cibitoke.

Selon les témoins de la découverte macabre, le corps de la victime était tout nu et a été immédiatement enterré sur l'ordre de l'administration locale

- En date du 5 décembre 2022, un corps sans vie d'un homme non identifié a été découvert sur les rives de la rivière Murembwe au pied de la colline et commune de Songa en province de Bururi (sud du Burundi).

Selon des témoins de la découverte macabre, le corps était ligoté et attaché à une grosse pierre, ce qui prouve clairement que ses bourreaux avaient voulu faire disparaître toute trace de leur crime crapuleux. Les mêmes sources regrettent que l'administration communale ait ordonné l'enterrement du corps de la victime avant d'ouvrir une enquête judiciaire pour l'identification de la victime et des auteurs du crime.

- Dans la journée de mardi 6 décembre 2022, un corps sans vie d'un jeune homme non identifié a été découvert sur la colline de Mparambo I au bord de la rivière Nyakagunda en commune de Rugombo de la province de Cibitoke.

Selon des sources locales, le corps de la victime qui gisait dans une mare de sang a été inhumé sur place sur l'ordre de l'administration communale sans enquête préalable pour l'identification de la victime et des auteurs du crime.

- Dans la soirée de mardi 6 décembre 2022, un corps sans vie d'un garçon âgé de 12 ans a été retrouvé au port de pêche situé dans la ville de Rumonge (sud-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, le corps de ce garçon qui n'a pas été identifié a été évacué à la morgue de l'hôpital de Rumonge dans l'attente de son inhumation.

SOS-Torture Burundi s'inquiète de la recrudescence de la criminalité au Burundi et plus particulièrement en province de Cibitoke et déplore que des vies humaines continuent d'être fauchées presque quotidiennement dans un pays où les autorités chantent à longueur de journée que la paix et la sécurité règnent sur toute l'étendue du territoire burundais. Elle demande des enquêtes minutieuses et

indépendantes pour traquer les auteurs de ces crimes et les traduire devant la justice.

- Dans l'après-midi de vendredi 9 décembre 2022, un corps sans vie d'un homme non identifié, âgé d'une quarantaine d'années, a été retrouvé dans la réserve naturelle de Murehe de la commune de Busoni, en province de Kirundo (nord du Burundi).

Selon des sources locales, le corps de la victime ne portait qu'un sous-vêtement et ne présentait pas de traces de violence physique. Des habitants de la localité riveraine de la forêt de Murehe affirment qu'ils remarquent plusieurs véhicules qui font des navettes pendant la nuit (le véhicule d'Abel Ahishakiye, président du CNDD-FDD en province de Kirundo, le véhicule du responsable provincial du SNR à Kirundo et celui du Secrétaire provincial du CNDD-FDD) dont ils soupçonnent d'être parmi les bourreaux de personnes retrouvées dans cette réserve naturelle.

Les mêmes sources indiquent que le corps de la victime repose au centre de santé de Vyanzo en attendant son inhumation.

- Dans la matinée de jeudi 8 décembre 2022 vers 21 heures, un jeune homme connu sous le nom d'Ezéchiel Nzoyikorera a succombé à ses blessures à l'hôpital général de Mpanda en province de Bubanza (nord-ouest du Burundi).

Selon des témoins, sur la colline et zone de Muzinda en commune de Rugazi de la province de Bubanza, Ezéchiel Nzoyikorera a été mortellement poignardé à l'aide d'un couteau de cuisine au niveau de l'abdomen au moment où il réclamait une somme de mille francs burundais qui était restée sur la vente de son téléphone portable à un imbonerakure connu sous le nom de Jean Paul Muhire, originaire de Cogo dans la province de Ngozi. Celui-ci a été par la suite blessé à la tête dans sa tentative de fuite par un voisin qui tentait de l'arrêter.

SOS-Torture Burundi déplore la criminalité imputable à des imbonerakure membres de la ligue des jeunes affiliés au CNDD-FDD à la suite de l'impunité dont ils jouissent depuis l'avènement de ce parti au pouvoir.

2. Atteintes au droit à l'intégrité physique

- En date du 8 décembre 2022, Ernest Kwizera, membre de la ligue des jeunes imbonerakure du CNDD-FDD, a été grièvement blessé à coups de machette par un autre Imbonerakure, Innocent Ndayisenga, sur la colline et zone de Kajondi de la commune de Rutovu, en province de Bururi (sud du Burundi).

Selon des sources locales, Ernest Ndayisenga tentait d'empêcher Innocent Ndayisenga de détruire un champ de pomme de terre de son frère quand il a été asséné des coups de machette au niveau de la tête et du visage.

Les mêmes sources précisent que le blessé a été évacué à une structure sanitaire de la localité tandis qu'Innocent Ndayisenga a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de Rutovu pour enquête.

3. Cas de torture suivie d'arrestation et de détention arbitraires

- Dans l'après-midi de vendredi 9 décembre 2022 vers 16 h 30 min, en plein centre-ville de la Mairie de Bujumbura près de l'ONATEL (Office National des Télécommunications), trois policiers dont deux en tenue civile ont torturé une femme connue sous le nom de Médiatrice Irakoze, résidant à Kamesa dans la même municipalité, en l'accusant de pratiquer le commerce ambulatoire d'arachides grillées.

Selon des témoins oculaires et à travers une vidéo qui a circulé sur les réseaux sociaux depuis les faits, les trois policiers ont violemment battu Médiatrice Irakoze, l'ont déshabillée et piétinée, tout en la trainant par terre.

Les mêmes sources révèlent que Médiatrice Irakoze a été par la suite conduite, dans un état de santé critique, avec d'autres femmes commerçantes ambulantes, dont celle ayant un bébé de seulement six mois, au cachot de l'ex-SOGEMAC (Société de Gestion du Marché Central de Bujumbura) pour y être détenues avant d'être transférées le même jour au cachot du Bureau Spécial de Recherche (BSR). Bien que l'état de santé de Médiatrice nécessitât des soins urgents à cause des coups et blessures qui lui avaient été infligés par ces policiers au moment de son arrestation arbitraire, elle a été maintenue au cachot sans aucun soin de santé (elle avait des ecchymoses au visage et des douleurs intenses).

SOS-Torture Burundi dénonce des violences policières devenues monnaie courante et des violences que subissent les commerçantes ambulantes, contraintes malgré elles de braver la violence policière à cause de la paupérisation générale due à la mauvaise gouvernance dans tous les secteurs de la vie nationale.

4. Atteintes au droit à la liberté : arrestations et détentions arbitraires

- Dans l'après-midi de mercredi 7 décembre 2022, l'ancien administrateur de la commune de Nyanza-Lac en province de Makamba (sud du Burundi), Jean Claude Nduwimana, a été arrêté par la police après avoir passé toute la journée sous un interrogatoire d'un officier de la police judiciaire (OPJ) et a été conduit au cachot du commissariat communal de Nyanza-Lac avant d'être transféré par la suite au cachot du commissariat provincial de la police à Makamba (sud du Burundi).

Selon des sources locales, cet ancien administrateur communal est en train d'être persécuté à la suite de la décision de destitution du bureau du conseil communal de Nyanza-Lac vendredi dernier, une décision qui n'a pas plu certains ténors du CNDD-FDD dans cette province de Makamba. Ces autorités veulent en effet

intimider et harceler les membres du conseil communal ayant été influents dans la prise de la décision de leur destitution afin de les amener à changer d'avis.

Les mêmes sources précisent qu'une autre conseillère communale, Evelyne Havyarimana, a été aussi interrogée par l'OPJ en charge du dossier qui a procédé à la saisie de son téléphone portable avant de la laisser rentrer à son domicile. L'arrestation arbitraire de l'ancien administrateur communal de Nyanza-Lac constitue le cinquième militant du CNDD-FDD à être placé en détention depuis le week-end dernier à la suite des conflits de leadership.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.